

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Projet d'arrêté relatif à la vénerie du blaireau 2021
2022
Date : Sat, 1 May 2021 17:58:11 +0200 (CEST)
De : Pat.GUILMARD

Monsieur le Préfet,

Ce mail concerne votre projet d'arrêté qui fixe la période vénerie sous terre du blaireau qui pourra être pratiquée du 1er Juillet 2021 au 14 Septembre 2021, date d'ouverture générale de la vénerie sous terre, du 8 Juin 2022 au 30 Juin 2022 et du 15 mai 2022 au 17 septembre 2022 et qui inclus donc deux périodes complémentaires.

Je suis, comme la majorité des Français et Françaises, totalement opposée à l'acharnement sur les blaireaux qui avant d'être extraits de leurs terriers à l'aide de pinces, subissent des harcèlements plusieurs heures durant, par des chiens.

Apeurés, stressés et torturés, ils sont finalement tués à coups de pelles par des personnes sadiques qui se réjouissent de leurs actes barbares comme en témoignent les nombreuses vidéos qui circulent sur le net et qui sont souvent les vidéos tournées par les piégeurs eux même!

Notre pays en a donc fait un loisir cruel et barbare sous des prétextes douteux.

Sur ce projet d'arrêté notamment, ne sont communiqués ni les effectifs de blaireaux, ni la nature, ni le coût et la localisation des dommages occasionnés.

Si, rares dommages il y avait, ne pourrait-on pas solutionner facilement avec mise en place de mesures préventives?

Le blaireau est un animal sédentaire, essentiellement nocturne, qui vit en groupe familial dans des terriers qu'il creuse principalement dans les bois de feuillus. Certes, le blaireau est omnivore et opportuniste mais les dégâts qu'il peut occasionner dans les cultures de céréales, principalement le maïs lorsqu'il est en lait, sont peu importants et très localisés, généralement près de leur habitat.

L'installation d'un fil électrique et l'utilisation d'un produit répulsif sont des mesures préventives efficaces.

Il y a urgence, nous devons stopper cette intervention humaine dans la régulation naturelle des écosystèmes. La chasse nous « offre » un spectacle bien triste de l'Humanité, avec des pratiques d'une violence extrême et un manque de respect total à l'égard de notre biodiversité.

Je termine en vous citant une phrase de **Gandhi** :

"On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux"

En vous remerciant de votre attention, Cordialement

Patricia Guilmard